propre, exclure a priori et dans tous les cas une *cause transcendante* d'où dériveraient les anomalies qu'il constate. En s'enfermant dans ses méthodes spéciales, il s'interdit à lui-même toute recherche de ce genre. Il ne trouvera jamais le démon au terme de son analyse purement médicale, pas plus que le chirurgien ne trouve l'âme au bout de son scalpel, pas plus que l'animal qui regarde son maître en colère, ne peut soupçonner le caractère moral ou immoral de ses gesticulations : cela est d'un autre ordre. Mais le médecin qui voudra rester un homme complet, surtout s'il possède les lumières de la foi, n'exclura pas a priori, et dans certains cas pourra soupçonner, derrière la maladie, la présence et l'action de quelque force occulte (dont il passera l'étude au philosophe et au théologien se guidant suivant leurs propres méthodes qu'un autre article de ce livre rappellera), et il se souviendra modestement que là où sa science médicale, examinant une femme impuissante à tenir la tête droite, n'aurait décelé qu'une paralysie partielle remontant à dix-huit ans, le regard plus pénétrant et infaillible de Jésus discernait et signalait la présence du démon exerçant sa haine sur une fille d'Abraham.

Et nous voici revenus à l'Évangile et à ses possessions diaboliques. C'est pour en rendre compte que les théologiens catholiques ont élaboré toute la théorie rappelée ci-dessus. Aux psychologues et aux médecins de mettre au point cette esquisse en lui donnant toutes les précisions d'analyses et de formules que permettent et exigent les progrès de la science moderne. A eux aussi de dire s'il ne serait pas très profitable, pour les médecins comme pour les théologiens, au lieu de pratiquer un isolement soupçonneux les uns à l'égard des autres, d'unir leurs efforts et leurs méthodes en vue d'une interprétation vraiment adéquate de faits ressortissant à plusieurs branches complémentaires du savoir humain, tels que sont les possessions diaboliques de l'Évangile et leur guérison par Jésus.

Mgr. F. M. CATHERINET.